

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00427

**CONTRAT RIVIERE GIER- CONVENTION ANNUELLE 2021 AVEC LE SYGR
DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SEM SYGR**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 69

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 70

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH
Le 22 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201217-0202004270

DATE D'ARCHIVAGE : 22 décembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

CONTRAT RIVIERE GIER- CONVENTION ANNUELLE 2021 AVEC LE SYGR DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SEM SYGR

Sur le bassin versant du Gier, Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien (SyGR) portent les outils de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de protection contre les inondations : le contrat de rivière, le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) et le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE).

Afin de garantir une vision globale et cohérente dans la construction et le suivi de ces outils, une Entente entre Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien a été signée le 27 juin 2013.

Dans cette Entente, il est prévu la possibilité de réaliser des opérations communes, à l'échelle du bassin versant. Par ailleurs, un groupement de commande permanent a été constitué dont Saint-Etienne Métropole est désignée « collectivité coordinatrice ».

La liste des opérations communes à engager en année N+1 doit être soumise aux assemblées délibérantes de Saint-Etienne Métropole et du Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien en année N, après avis de la conférence de l'Entente.

La conférence de l'Entente s'est réunie le 09 novembre 2020 et a approuvé la liste des opérations à engager pour l'année 2021 ainsi que les clés de répartitions. Le tableau suivant récapitule ces éléments.

Intitulé de l'opération	Montant prévisionnel (€ HT)	subvention attendue	Clé de répartition	Montant prévisionnel SEM (€ HT)	Montant prévisionnel SyGR (€ HT)
Poste de chargé de mission animation du contrat de rivière et du PAPI	50 000 €	75%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	43 000 €	7 000 €
Poste de technicien référent eau et industrie	40 000 €	0%	Temps effectif sur chaque territoire	34 400 €	5 600 €
Poste de chargé de mission Plan de Gestion de la Ressource en Eau	40 000 €	80%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	34 400 €	5 600 €
Poursuite de la mise en œuvre du système d'alerte aux crues	130 000 €	25%	Surface de zones inondables (87% SEM - 13% SyGR)	113 100 €	16 900 €
Journal de la rivière	10 000 €	80%	Population	8 600 €	1 400 €
Animations scolaires	9 200 €	80%	Nombre de classes réellement concerné	6 400 €	2 800 €
Sensibilisation à la culture du risque (film retour expérience, échelle crue, laisse de crues, ...)	3 000 €	80%	Population (86% SEM - 14% SyGR) / Nombre d'échelle	2 580 €	420 €

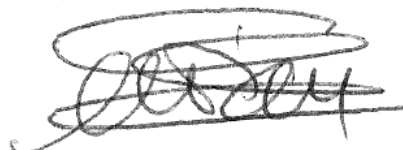
Diagnostics de vulnérabilité	25 000 €	80%	Nombre de diagnostics	21 500 €	3 500 €
Recherche de site, pose et entretien de repères de crues historiques	4 000 €	80%	Nombre de repères	3 440 €	560 €
Elaboration d'outils d'information de la population sur les risques et les comportements à adopter avant pendant et après la crue	40 000 €	80%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	34 400 €	5 600 €
Formation des élus et techniciens	20 000 €	50%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	17 200 €	2 800 €
Mise en œuvre et animation d'un groupe de travail sur les PCS et DICRIM	15 000 €	0%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	12 900 €	2 100 €
Réalisation d'exercices de crise	15 000 €	0%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	12 900 €	2 100 €
Bilan final contrat de rivière	50 000 €	80%	Population (86% SEM - 14% SyGR)	43 000 €	7 000 €
	451 200 €			387 820 €	63 380 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **arrête la liste des opérations communes à engager au titre de l'année 2021 entre Saint-Etienne Métropole et le Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien ;**
- **les dépenses et les recettes seront imputées au budget principal Rivières.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU